

FEUILLETON

DEUX ENFANTS
D'OUVRIERS

(suite)

VII

—O ma mère ! aie pitié de moi. Ne prononce pas mon nom en sa présence, cache-lui que je suis venue avec toi, ne lui parle pas du tout de moi. Je vais m'agenouiller devant le saint sépulcre dans l'église Saint-Bavon. Avec quelle ferveur je prierai ! Dans sa grâce infinie, Dieu m'épargnera peut-être le fatal sacrifice de ma dignité, l'unique bien dont la conservation me donnait des forces et me permettait de lutter contre l'affreuse amertume de ma vie. Va, mère, j'attendrai avec angoisse devant le saint sépulcre. Ne me nomme pas, ne me nomme pas !

En murmurant ces dernières paroles, elle s'éloigna rapidement dans la direction de Saint-Bavon.

La femme la suivit un instant des yeux, secoua la tête et se dit à voix basse, en traversant la rue :

—Je le craignais. Pauvre Godelive ! Elle est doublement malheureuse. Je comprends que son cœur saigne cruellement . . . Sans cela, elle ne me laisserait pas aller seule, elle qui, par amour, par bonté, sacrifierait sa vie pour détourner de moi la douleur d'une humiliation. Eh bien, j'aurai du courage pour eux. Affront, honte, salut, joie, qu'est-ce qui m'attend là dedans, ô ciel !

Elle sonna, et dit à la servante qui vint lui ouvrir qu'elle désirait parler à M. Damhout.

La servante, qui était dans la demi-obscurité, ne remarqua sans doute pas ses mauvais habits, car elle ouvrit la porte de la chambre vers la rue, et l'introduisit auprès d'un jeune monsieur qui lisait, assis devant une table. Il leva la tête et considéra avec une surprise désagréable cette femme mal vêtue. Il lui dit sans se lever :

—Vous venez demander de l'ouvrage dans la fabrique, madame ? Présentez-vous demain matin au bureau, je verrai s'il y a de la place pour vous. Maintenant, je ne puis pas vous l'assurer.

—Je voudrais parler à M. Damhout, balbutia la femme.

M. Damhout, c'est moi-même.

filles . . . l'un est soldat en Afrique, un autre demeure à Rouen, un troisième à Mulhouse. Ils ont des enfants et ne pensent plus à leur pauvre mère. Un seul, le plus jeune, est avec nous . . . avec moi, à Lille. C'est pour lui, monsieur, que je viens implorer le secours de vos parents. Il avait obtenu du travail dans le magasin d'une fabrique. Hier, on l'a envoyé porter un paquet au chemin de fer. Le malheureux s'est arrêté en route dans un cabaret ; il s'y est oublié avec des camarades, et a perdu le paquet qu'on lui avait confié. Le maître de la fabrique prétend que mon fils a volé le paquet et l'a vendu. Il veut le faire arrêter par les gendarmes, et condamner comme voleur à cinq années de galères. Ah ! monsieur, nous avons peut-être mérité notre misère par une vie de désordre et de dissipation. Le malheur me le dit ; cependant nous restons honnêtes, et mon pauvre fils n'est pas coupable d'autre chose que d'une grande négligence. Au fond, c'est un bon garçon ; il a un cœur sensible, il respecte sa mère. Que la pauvreté reste notre lot, je la supporterai patiemment comme une juste punition ; mais le déshonneur d'une condamnation ! mon fils aux galères ! Je suis mère et je ne survivrais pas à un pareil coup, et mon . . . Oh ! monsieur, vous pouvez nous sauver avec si peu de chose, du moins si le maître de fabrique veut bien tout oublier et accepter sa justification, si demain avant midi nous lui rendons le paquet ou cent francs ! Pour vous, ce n'est presque rien ; pour nous, c'est plus que la vie. Laissez-vous toucher par mes larmes, ayez pitié de gens qui, malgré l'éloignement et l'adversité, n'ont pas passé un seul jour sans songer avec reconnaissance à vos parents.

Elle tomba à genoux au milieu de la chambre et tendit vers le jeune homme ses mains tremblantes.

Celui-ci ne pouvait rester maître de son émotion, quelques efforts qu'il fit pour y parvenir. Il alla à elle et la releva en disant :

—Calmez-vous, madame ; je comprends votre anxiété et votre malheur. Cent francs peuvent vous sauver, dites-vous ? Consolez-vous, je vous les donnerai. Asseyez-vous sur cette chaise, j'ai quelque chose à vous demander. Vous parliez de vos fils . . . mais vos filles !

—Mes filles ! balbutia la femme Wildens-lagavec embarras.

—Oui, vos filles, que leur est-il arrivé ?

—Monsieur, elles demeurent bien loin en France. Elles sont mariées.

—Mariées ! s'écria Bavon avec une profonde angoisse dans le regard.

Il regarda pendant quelque temps avec un

M. D. HENAULT, qui demeure au No 19 rue St-Christophe, Montréal, est notre AGENT pour la cité et le district de Montréal. Ce monsieur est autorisé à prendre les abonnements et les annonces, à faire les collections et à signer les reçus.

LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

— : 000 : —

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle il n'y aura **aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des

PRIME DE L' "ASSOCIATION"

EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION

Chacun de nos ABONNÉS est prié de DÉCOURPER le *présent avis*, et de le remettre à un établissement d'instruction de son choix. Il le préviendra qu'avec l'un de ces avis, découpé de l'*Association*, cet établissement peut demander à M. Joseph Vinot, officier de l'Instruction publique, Cour de Rohan, à Paris, de lui adresser *gratuitement*, pendant quelque temps, le *Journal du Ciel*, grand ouvrage d'astronomie élémentaire.

LA C. M. B. A.

Un organe officiel d'une société comme la C. M. B. A. devrait être accessible à tous les membres. Aussi pour permettre surtout aux membres canadiens-français de la C. M. B. A. de lire un organe français de leur société, nous réduisons pour l'avenir le prix de l'abonnement aux taux suivants :

Pour chaque branche qui demandera au moins DOUZE copies, par chaque copie et pour un an \$0.75

Pour chaque branche qui demandera au moins VINGT-CINQ copies, par chaque copie et pour un an 0.50

Toute demande devra être adressée directement à M. P. Masson, directeur-proprétaire de l'*Association*, St-Roch, Québec.

Elixir Resineux Pectoral